Traité du 5 août 1963 interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace cosmique et sous l'eau

RS 0.515.01; RO 1964 190

Champ d'application du traité le 21 décembre 2004, complément¹

Etats parties	Ratification ² Adhésion (A) Déclaration de succession (S)	Entrée en vigueur		
Antigua-et-Barbuda	16 novembre	1988 S	1er novembre	1981
Arménie	7 juin	1994 A	7 juin	1994
Bosnie et Herzégovine	15 août	1994 S	6 mars	1992
Croatie	12 juin	1993 S	8 octobre	1991
Guinée équatoriale Pays-Bas	16 janvier	1989 A	16 janvier	1989
Aruba	20 décembre	1985	1er janvier	1986
République tchèque	24 mars	1993 S	1 ^{er} janvier	1993
Slovaquie	17 mai	1993 S	1er janvier	1993
Slovénie	7 avril	1992 S	25 juin	1991
Suriname	6 janvier	1993 A	6 janvier	1993

2004-2797

La présente publication complète celles qui figurent au RO 1973 694, 1979 954, 1982 1315, 1986 523 et 1989 186.

Les instruments de ratification ou d'adhésion ou les déclarations de succession sont déposés auprès des Gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la Fédération de Russie, soit simultanément, soit à des dates différentes, ou seulement auprès de l'un ou de plusieurs des Gouvernements précités. Les dates figurant dans la présente liste sont celles qui sont relatives à la première ratification, adhésion ou déclaration de succession intervenue.